

# AIGLE ROYAL

*Aquila chrysaetos*

✠ *Aquila daurica*

🇬🇧 *Golden Eagle*



## PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A091

ENJEUX ZPS : Fort

ETAT DE CONSERVATION ZPS : Défavorable inadéquat

## CLASSIFICATION

ORDRE : Falconiformes

FAMILLE : Accipitridés

## STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe 1

CONVENTION DE BERNE : Annexe 2

LISTES ROUGES :  
Monde – LC  
France – VU  
Languedoc-R - VU

## DESCRIPTION

TAILLE : 76-89 CM      ENVERGURE : 190-227 CM  
POIDS : 3630-6700 G      LONGÉVITÉ : 25 ANS

Plus grand aigle d'Europe, ce rapace se reconnaît grâce à sa tête proéminente et à ses ailes fortement digitées. Le plumage des adultes est marron foncé avec différents tons de roux et des reflets dorés sur la nuque et la tête. Les immatures sont plus sombres, marquées de larges zones blanches.

Régime alimentaire : Prédateur opportuniste, il se nourrit principalement de mammifères de taille moyenne.

## HABITAT

C'est une espèce montagnarde, principalement tributaire de la présence de falaises pour y installer son aire.

Les nids peuvent être de taille considérable avec l'accumulation de branchages années après années. Le nombre d'aires pour un couple varie entre 2 et 3, utilisées alternativement d'une année à l'autre.



## PHÉNOLOGIE

La parade nuptiale, à lieu au cœur de l'hiver.

La femelle pond un à deux œufs en mars qu'elle couve seule durant 43 à 45 jours. Les jeunes sont élevés au nid durant 65 à 80 jours en moyenne.

L'Aigle royal est une espèce sédentaire, les jeunes manifestent toutefois des mouvements d'ératisme.

## RÉPARTITION ET EFFECTIFS

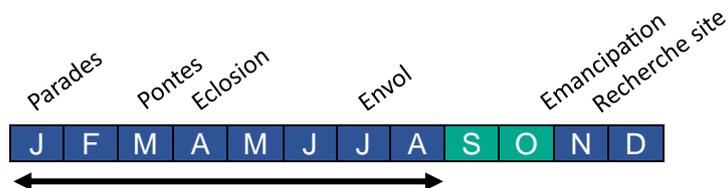
EN FRANCE : 450 – 500 couples,  
en augmentation

DANS LA ZPS : 1 couple



■ Présence

□ Absence



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ : Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Août

PÉRIODE DE PRÉSENCE : Toute l'année

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES

## MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
<b>Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité</b>		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	1
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Restaurer des milieux ouverts	Travaux mécanique	2
	Brulages dirigés	2
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Conserver les bois sénescents et « bio » et favoriser la production de gros bois	2
	Conserver et créer des clairières intra forestières	2
	Favoriser les peuplements forestiers irréguliers	2
	Renforcer la quiétude des sites de reproduction des rapaces « forestiers » connus	1
	Favoriser le pâturage en forêt	2
Favoriser les pratiques agricoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	3
Favoriser les pratiques cynégétiques respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Maintenir et implanter des cultures cynégétiques et garennes artificiels	3
	Éviter des pollutions génétiques lors des relâcher de gibiers	2
Assurer la quiétude des sites de reproduction et la conservation des biotopes	Assurer la compatibilité des pratiques avec les enjeux de la ZPS	1
	Adapter les dates de travaux forestiers en évitant les périodes sensibles	1
Réduire les risques de mortalités	Lutte contre le braconnage	1
	Réduction des risques d'empoisonnements	2
<b>Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités</b>		
Limiter l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	1
Conserver les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou un alignement	3
	Entretien des mares et points d'eau	2
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres site Natura 2000 voisins	2
	Prise en compte des enjeux dans les actions DFCl	3
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	1
Assurer une ressource alimentaire suffisante	Maintien du développement du réseau de placettes nécrophages	3
Réduire les risques de mortalités	Sécurisation du réseau électrique dangereux	1
<b>Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site</b>		
Surveiller les espèces sensibles	Surveillance des sites de reproduction des espèces sensibles	1
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Etude spatiale du domaine vital	1
	Etudes de fréquentation	3

## MENACES

Espèce très sensible aux dérangements sur les sites de nidifications, Les activités humaines et l'accentuation de la pression touristique sont les principales causes de son déclin.

La fermeture des milieux de par l'expansion et la reconquête des ligneux, ainsi que par le pastoralisme, entraîne une diminution des populations de proies (lapins, perdrix, ...)

### RETOUR EN FORCE

Après avoir quasiment disparu du Massif Central, l'aigle royal retrouve les espaces qu'il occupait autrefois. On dénombre 43 couples aujourd'hui contre seulement 11 dans les années 80.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2645](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2645)
- <https://www.oiseaux.net/oiseaux/aigle.royal.html>